

CAHIER DE CONSULTATION

LE QUÉBEC À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Cahier de consultation réalisé par la Commission politique de la CAQ



Faire plus. Faire mieux.

Automne 2023

Mot du chef de la Coalition Avenir Québec

Chers membres de la Coalition Avenir Québec,

Depuis plusieurs années, le monde du numérique est en pleine effervescence. Des technologies comme l'intelligence artificielle, les algorithmes ou les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus grande dans nos vies. Elles nous permettent d'être plus efficaces et de faire plus avec peu. Elles sont prometteuses à la fois pour notre économie, pour accélérer la transition numérique de l'État et pour réaliser efficacement la transition énergétique.

Toutefois, ces technologies numériques comprennent aussi des risques en santé et en éducation, en justice et en cybersécurité, ainsi que pour notre langue et notre culture. Tous ces secteurs sont affectés par le numérique ou sont susceptibles de l'être.

Au cours des prochains mois, nous lançons une grande consultation pour réfléchir sur l'approche qu'on doit prendre, comme nation et comme gouvernement, pour aborder ces nouveaux enjeux. C'est l'occasion d'entamer une conversation au sein de notre famille politique sur les bienfaits et les conséquences de l'intelligence artificielle, des algorithmes et des réseaux sociaux au Québec.

En tant que chef de la Coalition Avenir Québec, mais surtout en tant que premier ministre du Québec, je veux savoir quelles sont vos préoccupations sur ces enjeux et quelles sont les solutions que vous envisagez pour répondre à ces nouvelles réalités.

Bonne consultation à tous!



François Legault

Chef de la Coalition Avenir Québec

Mot de la présidente de la Commission politique

Chers membres de la Coalition Avenir Québec,

C'est avec un très grand plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que présidente de la Commission politique, en prévision du Conseil général les 25 et 26 mai 2024 à Saint-Hyacinthe. Je suis fière que notre formation politique soit à l'avant-garde de la réflexion sur des sujets d'actualité comme les réseaux sociaux, les algorithmes et l'intelligence artificielle. Ces technologies sont apparues dans notre quotidien depuis quelques années, mais bien peu d'acteurs politiques s'y sont penchés comme nous le ferons dans les prochains mois. Je nous invite à être des précurseurs, et à sortir des cadres établis pour aborder ces enjeux pressants.

Cette année, nous adopterons une démarche différente, plus participative que par les années passées. Nous vous avons entendus : vous voulez être partie prenante dans les décisions, vous voulez être une force de proposition. C'est pourquoi nous vous soumettons aujourd'hui un cahier de consultation, qui expose 10 enjeux prioritaires liés à la place du numérique au Québec, et qui servira de base pour amorcer la réflexion. Vous avez jusqu'au 8 décembre 2023 pour soumettre vos idées pour le cahier de propositions de notre prochain Conseil général. Je suis convaincue qu'ensemble, nous saurons proposer des idées novatrices, qui vont changer le Québec pour le mieux.

J'ai hâte de vous lire et d'échanger avec vous!



Vicky Michaud

Présidente de la Commission politique de la Coalition Avenir Québec

Table des matières

Introduction	5
1. Rendre notre État et notre économie plus efficaces	6
2. Accroître la recherche et l'innovation dans tous les domaines	6
3. Encadrer l'intelligence artificielle en éducation	7
4. Prévenir les risques de discrimination	7
5. Protéger les Québécois contre le vol de données et d'identité	8
6. Prévenir la polarisation des débats et favoriser l'accès à une information de qualité	8
7. Assurer la protection et la promotion de la langue française	9
8. Favoriser le rayonnement de la culture québécoise	9
9. Aborder la dépendance aux réseaux sociaux chez les jeunes	10
10. Prendre soin de la santé mentale des jeunes	10
Annexe	
Comment élaborer une proposition pour les instances du Parti	11
Exemples de propositions et amendements	12

Introduction

L'intelligence artificielle (IA) a fait couler beaucoup d'encre dans les dernières années, pour le meilleur et pour le pire. Cette nouvelle technologie et ses applications concrètes offrent des occasions exceptionnelles pour rendre le Québec plus prospère et plus efficace. Inversement, l'IA risque de bouleverser notre quotidien, et d'engendrer des effets secondaires inattendus, contre lesquels nous devons mieux nous protéger.

Étroitement liés au développement rapide de l'IA, les plateformes numériques comme les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) se sont dotés d'algorithmes, des séries d'opérations mathématiques qui visent à résoudre des problèmes et répondre à des questions complexes. De plus en plus autonomes et capables de s'autoperfectionner au fil du temps, les algorithmes cumulent automatiquement des données sur les activités de navigation de leurs utilisateurs. Ils peuvent ainsi filtrer, classer, associer, recommander, voire produire de l'information en fonction du profil des utilisateurs ou du contexte de leurs interactions. L'utilisation des algorithmes se répand partout : des réseaux sociaux aux compagnies d'assurance, en passant par les moteurs de recherche, les sites de vente en ligne et les sociétés d'État.

Omniprésents dans notre quotidien depuis une dizaine d'années, les réseaux sociaux nous permettent de communiquer, de suivre l'actualité et d'échanger sur des sujets variés. Leur surutilisation peut néanmoins entraîner des conséquences négatives, particulièrement sur la santé mentale des enfants et des adolescents.

L'avenir du numérique au Québec est très prometteur, mais il comprend tout de même des risques. C'est pourquoi nous devons poser un regard nuancé sur l'IA, les algorithmes et les réseaux sociaux, afin d'en retirer le maximum tout en contrôlant les risques qu'ils impliquent.

1. Rendre notre État et notre économie plus efficaces

L'intelligence artificielle (IA) a le grand potentiel de nous rendre [plus efficaces](#), car elle permet de simplifier des tâches complexes et répétitives et de réduire les frais d'exploitation. Cela multiplie les possibilités, pour l'État québécois et pour nos entreprises, afin d'en faire plus avec moins, et de rendre l'économie québécoise plus productive.

Pour améliorer les services offerts par le gouvernement aux Québécois, l'IA [pourrait permettre](#) d'offrir certains services 24 heures sur 24, d'offrir un meilleur soutien à la prise de décisions de ses employés ou encore de réduire les délais d'examen des demandes. [En automatisant plusieurs tâches](#), l'IA pourrait optimiser les interactions sociales entre les employés de l'État et les citoyens.

[Dans le secteur privé](#), l'IA est de plus en plus utilisée pour traiter des données, fournir de l'assistance aux clients et générer des analyses prédictives. Même dans des domaines comme la [construction](#), l'IA aiderait à prévenir les dépassements de coûts, minimiser les risques et rendre les chantiers plus productifs et sécuritaires. Toutefois, certains clients contraints d'interagir avec un robot ou d'utiliser une [caisse sans contact](#) peuvent ressentir un malaise ou un sentiment d'injustice, notamment en raison du développement rapide de l'IA ou de sa méconnaissance.

Quels services devraient prioritairement être confiés à l'intelligence artificielle, au public et au privé? Doit-on investir dans la [souveraineté numérique](#), soit la capacité de l'État d'agir dans le cyberspace et de faire respecter ses règles par les acteurs du monde virtuel? Doit-on encourager les entreprises à investir davantage dans l'intelligence artificielle pour augmenter leur productivité? Comment peut-on encourager, auprès des populations plus vulnérables, un meilleur accompagnement dans leurs interactions avec les services automatisés?

2. Accroître la recherche et l'innovation dans tous les domaines

Depuis plusieurs années, le Québec est un pôle mondial en intelligence artificielle, grâce à un écosystème de chercheurs, de centres d'excellence et d'entreprises innovantes dans le domaine. Le professeur Yoshua Bengio de l'Université de Montréal est l'une des sommités mondiales en IA, et des compagnies comme Google, Microsoft, Facebook, DeepMind et IBM se sont installées au Québec pour [innover grâce à nos talents](#).

L'émergence de l'IA et des algorithmes est porteuse d'espoir en ce qui concerne tous les domaines de recherche et d'innovation. Que ce soit notamment pour [détecter précocement des cancers](#) ou [optimiser la consommation énergétique des infrastructures](#), ceux-ci représentent un levier considérable pour accélérer [la transformation numérique gouvernementale](#), augmenter [l'activité économique par l'automatisation](#) et réaliser [efficacement](#) la [transition énergétique](#). Le Québec jouit donc d'une notoriété enviable capable d'attirer d'importants investissements économiques étrangers.

Comment peut-on consolider notre positionnement de leader mondial en IA? Comment faire émerger de nouvelles entreprises québécoises dans le secteur de l'IA? Quels secteurs de l'économie sont propices à la promotion et au développement de l'IA?

3. Encadrer l'intelligence artificielle en éducation

L'intelligence artificielle risque de bouleverser le réseau de l'éducation. Les risques de tricherie à l'aide de l'IA [inquiètent les enseignants](#), particulièrement depuis le lancement de ChatGPT. Ce logiciel conversationnel peut écrire des textes complets sur de nombreux sujets, ce qui facilite le plagiat en contexte d'apprentissage, principalement pour les évaluations à distance.

Plusieurs suggèrent [d'adapter nos méthodes](#) d'enseignement et d'évaluation pour exiger plus d'analyse critique, de réflexion personnelle et de justifications de la part des étudiants, principalement par [le retour aux productions écrites en classe](#) avec les versions brouillonnes à l'appui. Ces tâches, plus poussées, nécessitent un engagement personnel de l'élève, et sont moins facilement sujettes au plagiat. Si certaines institutions d'enseignement ont choisi d'interdire l'accès à ChatGPT sur leur réseau Internet, d'autres acteurs [proposent](#) d'utiliser cette technologie comme outil d'enseignement, notamment pour prévoir des leçons personnalisées pour chaque étudiant, pour vulgariser des concepts, pour approfondir les recherches documentaires ou encore pour générer des plans lors de productions écrites.

Devrait-on baliser l'usage ou restreindre l'accès aux logiciels comme ChatGPT dans les écoles? Est-ce que l'IA peut être utilisée de manière responsable comme outil d'apprentissage? Quel rôle les outils technologiques doivent-ils jouer en éducation?

4. Prévenir les risques de discrimination

L'IA et les algorithmes [ne sont pas neutres ou objectifs](#), car ils résultent des choix de leurs créateurs. Susceptibles de comporter des [biais subjectifs fondés sur des motifs de discrimination](#), les algorithmes prennent des décisions de plus en plus importantes : [ils peuvent](#) sélectionner des candidatures, effectuer des diagnostics médicaux, décider de l'attribution d'un prêt bancaire, effectuer des transactions financières ou choisir qui sera interrogé lors d'un passage aux douanes. Leur utilisation évolue si rapidement qu'elle occupe une place sans cesse grandissante dans des [sphères névralgiques](#) comme l'information, la finance, l'emploi, la santé, la police et la justice.

À la différence des professionnels qu'ils remplacent, les algorithmes ne sont pas encadrés par un [code d'éthique](#). [Couverts par le secret commercial des entreprises privées qui les possèdent](#), l'IA et les algorithmes s'avèrent [relativement opaques et nébuleux](#) : nous ne savons ni sur quels critères ils ne reposent ni quels sont leurs objectifs. Il y a donc un risque à confier des tâches exécutées par des êtres humains à une IA, et une possible perte de transparence dans la prise de décisions clés.

Comment peut-on encadrer les algorithmes pour prévenir les discriminations et assurer leur dimension éthique? Quel degré de transparence doit-on exiger des algorithmes de prise de décisions pour éviter des résultats biaisés? Y a-t-il certaines décisions qui ne devraient jamais être prises par une IA? Devrait-on exiger qu'un être humain révise systématiquement les décisions des IA lorsqu'elles entraînent des conséquences sur les individus?

5. Protéger les Québécois contre le vol de données et d'identité

Les logiciels d'apprentissage automatique nécessitent de grandes quantités de données pour fonctionner, mais comme il s'agit d'un secteur émergent, l'intelligence artificielle est soumise à [peu de surveillance ou d'imputabilité](#) dans son usage des données personnelles. Les plateformes de placement publicitaire qui utilisent l'IA tendent à récupérer des données sur nos recherches récentes ou nos intérêts en ligne pour nous cibler directement, de manière parfois intrusive.

Les avancées en IA facilitent du même coup le [vol d'identité](#), notamment grâce à des logiciels qui permettent de recréer des voix ou des visages et de produire des faux très convaincants. En plus des atteintes à la réputation que peuvent engendrer ces contenus, ils [aident](#) aussi les fraudeurs à tromper des banques ou des individus pour leur soutirer de l'argent. Il s'agit de tendances qui s'accroîtront vraisemblablement, et auxquelles les Québécois doivent être mieux protégés.

**Dans quelle mesure doit-on limiter l'accès des algorithmes à nos données personnelles?
La publicité ciblée fondée sur notre historique en ligne doit-elle être restreinte?
Comment protéger les Québécois contre de possibles vols d'identité avec l'IA?**

6. Prévenir la polarisation des débats et favoriser l'accès à une information de qualité

Puisque ces trois phénomènes ont émergé au même moment, plusieurs voient un lien entre l'utilisation des réseaux sociaux, la montée des algorithmes et la [polarisation des débats](#) dont nous assistons depuis une décennie. Les réseaux sociaux permettent à tous leurs utilisateurs de prendre la parole sur une base égalitaire, ce qui permet l'émergence de voix marginales, jadis absentes des médias traditionnels. Si l'on peut se réjouir d'une conversation publique plus libre que jamais, cette réalité soulève néanmoins la question de la polarisation.

L'usage des algorithmes sur les réseaux sociaux pourrait aussi [radicaliser](#) les convictions politiques de leurs usagers. Ce phénomène, souvent qualifié de «[chambre à écho](#)» ou «[bulle filtrante](#)», désigne la propension des algorithmes à exposer les utilisateurs à un [unique point de vue](#), auquel ils adhèrent déjà. D'après plusieurs experts, ce phénomène constitue une [menace à la démocratie](#), comme les fausses nouvelles, parce qu'il détériore la vitalité du débat public et la possibilité de dialoguer sur la base d'informations communes. Il nuit à la diversité d'opinions et affaiblit la qualité des débats. De plus, les récents [blocages des nouvelles](#) par les groupes Meta et Google en réponse à l'adoption de la *Loi sur les nouvelles en ligne* par la Chambre des communes du Canada, complexifient l'accès à l'information, voire mènent à la désinformation.

**Doit-on encadrer les algorithmes pour la diffusion de contenus d'information journalistique?
Comment prémunir les Québécois d'outils pour mieux connaître l'existence des algorithmes et renforcer leur esprit critique à cet égard? Comment favoriser l'accès à une information de qualité, la diversité d'opinions et le débat respectueux à l'ère des réseaux sociaux?**

7. Assurer la protection et la promotion de la langue française

Sur le Web comme dans le monde, [l'anglais](#) occupe une position dominante. Plus de 63 % des sites Web sont édités en anglais bien qu'uniquement 26 % des internautes sont des locuteurs anglophones, ce qui témoigne d'une [certaine disproportion](#) entre la langue des contenus et celle parlée par les utilisateurs. Même si la langue française n'est pas menacée d'extinction sur Internet, puisqu'elle y est la sixième langue la plus répandue, son usage est en [fort déclin](#) au Québec. Dans la région de Montréal, 52 % des Québécois utilisent le plus souvent l'anglais pour naviguer sur Internet. À l'échelle du Québec, ce déclin représente une baisse de 12 % en seulement deux ans.

Sur Internet comme sur les plateformes numériques, la prédominance de l'anglais est inégalée. En rendant les contenus francophones difficilement ou moins [«découvrables»](#), [les algorithmes nuisent à leur visibilité et érodent la diversité linguistique](#). Parfois même, l'IA de certaines plateformes, comme Google, offre des [traductions linguistiques](#) françaises erronées. [La qualité](#), la [protection](#) et la promotion de la langue française peuvent ainsi être compromises par l'IA et les algorithmes.

Comment encourager les Québécois à privilégier le français lorsqu'ils utilisent Internet ou des plateformes numériques? Que peut-on faire pour que les plateformes numériques offrent davantage de contenus francophones et qu'ils soient plus facilement découvrables par leurs usagers? Comment assurer la qualité de la langue française sur Internet au Québec?

8. Favoriser le rayonnement de la culture québécoise

La culture est le cœur d'une langue, et comme la langue française, la culture québécoise souffre elle aussi d'une faible [«découvrabilité»](#) sur les plateformes numériques. Les algorithmes de recommandation de ces plateformes, qui se fondent sur les habitudes de consommation de leurs usagers pour leur recommander automatiquement de nouveaux contenus culturels, invisibilisent les contenus québécois en les recommandant peu ou pas du tout, contrairement aux productions anglo-américaines par exemple.

Le risque est qu'à terme, il y ait une [homogénéisation culturelle](#) des contenus numériques à la faveur de la culture anglo-américaine. Pour valoriser notre culture dans le nouvel écosystème médiatique, les contenus culturels québécois doivent bénéficier [d'une place importante](#) sur les plateformes numériques et demeurer [visibles](#), particulièrement [sur le territoire du Québec](#).

Comment le Québec peut-il favoriser la «découvrabilité» des contenus culturels québécois sur les plateformes numériques? Comment le Québec peut-il mieux valoriser et rendre plus visibles les contenus culturels québécois? Comment rendre plus attrayantes les productions culturelles québécoises pour les nouvelles générations?

9. Aborder la dépendance aux réseaux sociaux chez les jeunes

L'utilisation excessive des réseaux sociaux par les jeunes peut se transformer en [dépendance, en une consommation incontrôlable et excessive](#). Plusieurs jeunes estiment être «[accros aux réseaux sociaux](#)» et qu'il leur serait [difficile d'y renoncer](#). En 2018, une [enquête](#) canadienne a établi que 30 % des garçons et 40 % des filles âgées de 11 à 15 ans sont en contact «presque tout le temps, tout au long de la journée», sur les réseaux sociaux. Alors que les jeunes utilisent [presque constamment](#) les réseaux sociaux et commencent à [les fréquenter de plus en plus tôt](#), la situation est très préoccupante.

Le modèle d'affaires de réseaux sociaux comme Facebook, Instagram ou TikTok est axé sur [l'attention de ses usagers](#) : plus ils demeurent longtemps sur ces réseaux, plus les entreprises engrangent des revenus publicitaires. [Afin d'attirer et conserver leur attention](#), ces réseaux sociaux sont conçus pour manipuler le cerveau humain, et récompenser leurs usagers en produisant chez eux de la [dopamine, l'hormone du bonheur](#).

L'enfance et l'adolescence sont des [phases critiques du développement](#) du cerveau. Les conséquences d'une dépendance pareille peuvent donc être plus dommageables pour les jeunes.

Comment documenter la dépendance aux réseaux sociaux chez les jeunes? Jusqu'où s'étend la responsabilité des réseaux sociaux pour s'assurer que leurs plateformes sont sécuritaires pour les jeunes? Devrait-on mieux encadrer l'accès et l'usage des jeunes?

10. Prendre soin de la santé mentale des jeunes

En mai dernier, le Médecin en chef des États-Unis a publié un [avis](#) alarmant concernant les effets des réseaux sociaux sur la santé mentale des enfants et des adolescents. Il affirme que les réseaux sociaux sont «moteur d'une crise nationale en santé mentale des jeunes» et que plus ils consacrent du temps aux réseaux sociaux, plus leurs risques de développer des maladies mentales augmentent.

Une [étude](#) publiée en 2019 montre que les adolescents qui passent trois heures par jour sur les réseaux sociaux courent un risque plus élevé de connaître des problèmes de santé mentale. [Anxiété, dépression, perte d'estime de soi, isolement familial, insomnie, fatigue chronique, inactivité physique, violence, cyberintimidation, troubles alimentaires](#) et [pensées suicidaires](#) sont tous des effets liés à l'utilisation quotidienne et prolongée des réseaux sociaux par les jeunes.

Au Québec, [89 % des jeunes de 12 à 17 ans](#) utilisent les réseaux sociaux au moins deux heures par jour. Récemment, le Dr Gilles Julien, pédiatre social et fondateur de la Fondation Dr Julien, a dénoncé [la menace des réseaux sociaux](#) contre la santé mentale des jeunes Québécois. En laissant nos jeunes les fréquenter de la sorte, ils sont exposés à d'importants risques pour leur santé mentale.

Comment sensibiliser et outiller les Québécois face aux problèmes de santé mentale liés à une utilisation excessive des réseaux sociaux? Comment et jusqu'où l'État peut-il réguler l'exposition des jeunes à ces risques importants?

Comment élaborer une proposition pour les instances du Parti

Vous souhaitez participer à la prochaine tournée des tables régionales sur le développement régional et vous vous demandez comment préparer une proposition ou comment en discuter avec votre CAL?

Voici un petit guide afin de vous aider dans votre démarche. Vous n'êtes pas obligé de suivre chacune des étapes. Toutes ces informations ne se retrouveront pas nécessairement dans votre proposition, mais elles pourront vous aider à justifier votre proposition dans votre CAL ou lors de la table régionale de votre région.

La problématique :

- a. Quel est exactement le problème à laquelle votre proposition tente de répondre.
- b. Pouvez-vous documenter le problème?
 - Quelles données ou informations (statistiques, etc.) avez-vous sur ce sujet?
 - Qui aborde ce problème?
 - Y a-t-il un consensus sur la présence de ce problème?

La proposition :

- a. Quelle est votre proposition pour le problème ciblé? Lors de la table régionale de votre région, vous devrez soumettre une proposition qui ressemblera à cet exemple fictif : « La Coalition Avenir Québec propose de mettre sur pied un fonds afin d'aider à préserver les lacs des régions. »
- b. Avez-vous des exemples ou des études prouvant que votre proposition est la « meilleure solution au problème soulevé »?
- c. Pouvez-vous analyser si votre proposition peut être mise en oeuvre?

Des appuis ou de la résistance potentiels :

- a. Connaissez-vous des groupes de pression et/ou des franges de la population qui appuieraient votre proposition?
- b. Connaissez-vous des groupes de pression et/ou des franges de la population qui s'opposeraient à votre proposition?

Exemples de propositions et amendements

Type de proposition

Illustre un moyen :

La Coalition Avenir Québec propose de mettre sur pied des coopératives régionales dans le style We Work (moderne et spacieux) afin de favoriser, entre autres, les échanges entre nouveaux entrepreneurs, développer les réseaux de contact et faciliter, entre autres, le financement et le démarrage de leur entreprise.

Trop technique et mauvaise formulation :

Que le gouvernement de la CAQ incite Hydro-Québec à optimiser son réseau de distribution afin de permettre aux entreprises des régions d'avoir accès à de l'électricité triphasée (550V) ainsi que de revoir les coûts des nouvelles entrées électriques (transformateur).

Exemples d'une bonne proposition :

La Coalition Avenir Québec propose de mettre de l'avant des mesures facilitants la relève d'entreprise agricole.

La Coalition Avenir Québec propose d'améliorer l'accès et les ressources pour la formation en ligne, surtout dans les régions.

Amendement

Exemple d'un bon amendement :

Proposition initiale :

La Coalition Avenir Québec propose de moduler les politiques publiques et les actions de l'État en fonction des spécificités et des besoins de chaque région.

Amendement :

La Coalition Avenir Québec propose **d'adapter** les politiques publiques et les actions de l'État en fonction des spécificités et des besoins de chaque région.

Soumettez vos idées à la Commission politique dès maintenant en cliquant ici :

<https://coalitionavenirquebec.org/fr/vos-idees/>

Comment rédiger une proposition :

1. **La problématique :** Manque flagrant de bornes de recharge électrique à travers le Québec.

2. **Documentation :**

<https://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca/decouvrir/recharge/recharge-publique.asp>

<https://www.journaldemontreal.com/2019/08/27/vehicules-electriques-et-hybrides-lutilisation-des-bornes-de-recharge-publiques-explose>

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2018C25F.PDF>

<https://www.aveq.ca/commerce.html>

3. **Rédaction de la proposition :**

La Coalition Avenir Québec propose de moduler les politiques publiques et les actions de l'État en fonction des spécificités et des besoins de chaque région.

4. **Est-ce la bonne solution :**

« L'entreprise moyenne est plus susceptible de capitaliser sur les avantages d'une borne de recharge si elle peut intégrer une station dans ses initiatives écologiques. Un chargeur peut servir comme une des nombreuses stratégies durables pour les bâtiments commerciaux, aux côtés de l'éclairage naturel, le vitrage solaire, les énergies renouvelables, les DEL ou les toits verts.

En plus d'un bâtiment respectueux de l'environnement, une station de recharge envoie le message que vous souhaitez étendre les pratiques écologiques au trajet de vos employés. Ces chargeurs côtoient d'autres initiatives de transport alternatif, comme des passes de transport en commun, des supports à vélo, le covoiturage et les places de stationnement réservées pour les hybrides et le covoiturage. » - AVEQ

5. Elle est déjà en œuvre, mais on peut faire avancer les choses. « Le gouvernement québécois fait le pari qu'en investissant dans le déploiement de bornes de recharge rapide, il atteindra son objectif d'avoir 100 000 véhicules électriques immatriculés au Québec d'ici à deux ans. Il y a actuellement quelque 30 000 voitures électriques sur les routes du Québec. » - La Presse

6. Des appuis ou de la résistance? Pas ou peu de résistance, les autres partis sont pour l'augmentation de bornes électriques. Hydro-Québec financera le déploiement des bornes.



Faire plus. Faire mieux.

Automne 2023